



## Opération coup de pouce thermostat : Watts encourage la maîtrise des consommations énergétiques avec un Package Régulation Chauffage Electrique

Instaurée en 2020 dans le cadre du plan de relance, la prime « Coup de pouce thermostat » vise à inciter les particuliers à réguler l'utilisation de leur équipement de chauffage pour diminuer leur consommation d'énergie. Proposant une solution complète de contrôle des installations de chauffage, c'est tout naturellement que Watts encourage cette initiative et lance un Package Régulation Chauffage Electrique disponible dans les négoce du 1<sup>er</sup> mars au 30 septembre 2021.

Pour accompagner les professionnels dans la réalisation d'une installation économe en énergie chez leurs clients propriétaires de leur logement, Watts lance une opération spéciale « coup de pouce thermostat » dans les négoce. Du 1<sup>er</sup> mars au 30 septembre, les installateurs peuvent ainsi trouver dans leurs points de vente un Package Régulation Chauffage Electrique. Destiné au système de chauffage individuel sans boucle à eau chaude, il inclut :

- 1 centrale Watts Vision® permettant le pilotage du système de chauffage,
- 2 thermostats BT-D03 RF, dont 1 offert, pour programmer de façon fiable la température d'ambiance dans les pièces,
- 2 récepteurs BT-WR0 FC RF pour la gestion du chauffage par appairage.

S'inscrivant dans le cadre de l'offre « Coup de pouce thermostat avec régulation performante », le Package Régulation Chauffage Electrique de Watts garantit ainsi aux particuliers, non seulement de bénéficier d'un thermostat programmable supplémentaire, sans surcoût, mais en plus de recevoir la prime de 150 € versée, sans condition de ressources, par les signataires de la charte correspondante (liste sur [www.ecologie.gouv.fr/coup-pouce-thermostat-regulation-performante](http://www.ecologie.gouv.fr/coup-pouce-thermostat-regulation-performante)).

Rappelons, qu'outre le Package Régulation Chauffage Electrique, Watts dispose en complément d'une large gamme de produits éligibles aux Certificats d'Economies d'Energie. En tertiaire comme en résidentiel, ils permettent aux professionnels d'effectuer des travaux de rénovation des installations de chauffage, au service d'un confort maximum et d'une facture énergétique minimum !

